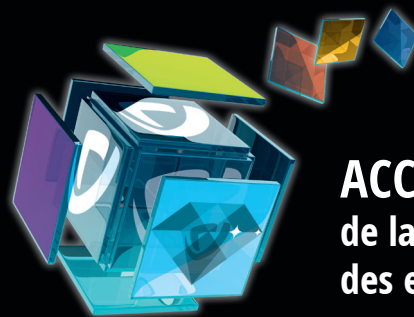


**INTRODUCTION SUR ALTERNEXT  
DE Euronext PARIS**

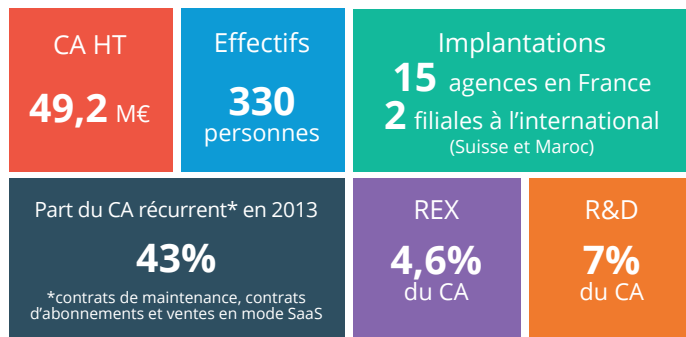


**ACCELERATEUR**  
de la transformation numérique  
des entreprises

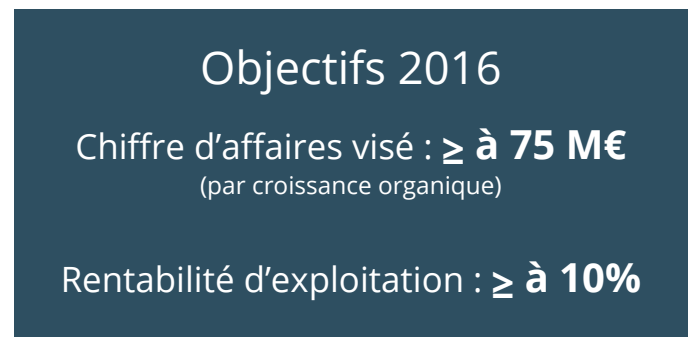
## 5 RAISONS

### DE DEVENIR ACTIONNAIRE DE VISIATIV

#### 1 INVESTISSEZ DANS UNE SOCIÉTÉ INNOVANTE AUX PERFORMANCES FINANCIÈRES SOLIDES



#### 4 BÉNÉFICIEZ DE PERSPECTIVES DE CRÉATION DE VALEUR À COURT TERME



#### 2 REJOIGNEZ UN SPÉCIALISTE RECONNU DISPOSANT D'UN CAPITAL CLIENTS LARGE ET DIVERSIFIÉ



\*Calculé sur la base de données INSEE 2013 (nombre de TPE/PME > à 10 salariés)

#### 3 ACCOMPAGNEZ LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES PME/ETI



Fort de ses deux métiers complémentaires, Visiativ répond aux enjeux du marché de la transformation numérique de l'entreprise : CLOUD, MOBILITÉ, RESEAUX SOCIAUX, BIG DATA, OBJETS CONNECTÉS

#### 5 PARTICIPEZ À UNE OPÉRATION ÉLIGIBLE AU PEA-PME

##### COMMENT SOUSCRIRE ?

Il suffit de compléter puis transmettre à votre banque avant le 21 mai 2014 à 17h00 le bulletin de souscription disponible sur le site internet [www.visiativ-bourse.com](http://www.visiativ-bourse.com).

Pour plus d'information :

[www.visiativ-bourse.com](http://www.visiativ-bourse.com)  
ou 01 53 67 36 39

Souscrivez jusqu'au **21 mai 2014, 17h00**

Le prospectus, visé le 5 mai 2014 sous le numéro 14-180 par l'Autorité des marchés financiers, est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Visiativ et sur les sites Internet [www.visiativ-bourse.com](http://www.visiativ-bourse.com) et [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org). Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré le 7 avril 2014 sous le numéro I.14-013, et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la note d'opération visée le 5 mai 2014 et notamment sur les risques liés aux accords de distribution avec le groupe Dassault Systèmes, aux dividendes prioritaires attachés aux actions de préférence et à l'absence de cotation de l'ensemble des actions composant le capital social de la Société.